

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 20 (1958)
Heft: 1

Artikel: Cours-démonstration "Sécurité d'abord!"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1083178>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cours-démonstration «Sécurité d'abord!»

du 12 novembre 1957, sur le domaine du Sentenhof, à Muri (Argovie).

On sait que l'Association suisse de propriétaires de tracteurs agricoles remet chaque année à ses 19 sections un programme de travail dans lequel elle propose à ces dernières les différentes activités à déployer au cours des prochains mois, mais avant tout durant la période hivernale. D'autre part, elle organise de temps à autre des cours d'instruction ou des cours-démonstrations à l'intention des comités et des chefs de cours des sections afin que l'application d'un point déterminé du programme d'activité ait lieu de manière uniforme dans toutes les régions du pays. Au nombre des manifestations de ce genre, il faut citer les divers cours d'instruction sur la connaissance et le dépannage des moteurs, sur l'entretien des tracteurs, sur le réglage des carburateurs, des pompes d'injection et des équipements électriques, ainsi que sur la prévention des accidents. Mentionnons en outre les démonstrations concernant le labourage au tracteur et les tracteurs à usages multiples.

Sous la direction de son président — Mr. G.-C. F r i z z o n i —, la commission technique a organisé le 12 novembre 1957 un cours-démonstration au domaine du Sentenhof, à Muri (Argovie). L'idée d'un tel cours, consacré à la sécurité de circulation sur route et sur champ, avait été suggérée il y a une année et demie par le dit président.

Le programme qui avait été établi comprenait notamment les points indiqués ci-après:

I. La sécurité de circulation en général

- 1) **Machines prêtes à être mises en service / Plus grande sécurité offerte par les équipements des véhicules**
 - Tracteurs
 - Remorques
 - Machines agricoles
 - Systèmes de freinage
- 2) **Contrôles journaliers**
 - Le matin, avant le départ
 - Contrôle des freins au cours du premier parcours
 - Contrôle des freins avant toute descente sur pente raide
 - Contrôle des freins après le lavage des véhicules.
- 3) **Contrôles périodiques**
 - Etat des pneus
 - Remplacement des garnitures de freins et des joints
- 4) **Remorques**
 - Systèmes de direction
 - Dispositifs d'attelage
 - Point d'attelage
 - Nombre de remorques
 - Entraînement par la prise de force
 - Remorques à pont surbaissé
- 5) **Transport de personnes**
 - Transport d'adultes
 - Transport d'enfants
- 6) **Manœuvres de poussée avec le tracteur**
 - Poussée en avant
 - Poussée en arrière

- 7) **Relevage hydraulique**
 - Dangers
 - Accroissement de la sécurité de fonctionnement
- 8) **Prise de force**
 - Dispositif protecteur
 - Emplacement correct de l'axe d'articulation du timon ou du triangle d'attelage de la machine ou de la remorque.
 - Ne pas mettre les cardans à forte contribution lorsque l'arbre à cardans fait un trop grand écart angulaire avec l'axe longitudinal du tracteur.

II. La sécurité de circulation sur terrains plats

- 1) **Sur les routes**
 - Ne pas enlever les plombs du régulateur (20 km/h)
 - Sortie d'un champ pour s'engager sur une route
 - Longer le bord droit de la route
 - Pluie fine sur route poussiéreuse
 - Bifurcation à gauche
 - Verglas
 - Réglage des phares
- 2) **Inégalités du terrain**
- 3) **Conditions du sol**
- 4) **Travaux effectués en bordure de la route**
 - Signalisation avec signaux officiels lorsque la route a été fortement salie par de la terre, du fumier, etc.
 - Nettoyage de la route après l'achèvement des travaux.

III. La sécurité de circulation sur terrains inclinés

- 1) **Conditions du sol**
 - Sol sec
 - Sol gelé
 - Sol humide de rosée
 - Sol se dégelant
 - Sol mouillé par la pluie
- 2) **Circulation avec remorque (avec ou sans essieu moteur)**
 - Dans le sens des courbes de niveau
 - Dans le sens de la ligne de plus grande pente
- 3) **Circulation sur pentes avec tracteur et machine**
 - Virages en fourrière lors du labourage
- 4) **Accroissement de l'adhérence des roues**
 - Roues d'adhérence à barreaux
 - Jumelage des pneus arrière (cabrage des tracteurs légers!)
- 5) **Usage du treuil**
 - Autohalage du tracteur.

Cette manifestation débuta à 10 heures par les paroles d'introduction suivantes, prononcées par Mr. G.-C. Frizzoni :

«Au nom de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs, je souhaite une très cordiale bienvenue à tous les participants à cette manifestation, et en particulier:

- à Mr Michel, de la Division fédérale de l'agriculture
- à Me Messerli, avocat, de la Division fédérale de la police
- à Mr Marti, du Bureau suisse d'études pour la prévention des accidents
- aux 3 représentants de l'IMA
- aux 3 représentants de la Mutuelle Vaudoise Accidents



Fig. 1: Lorsque le tracteur s'embourbe dans un champ saturé d'eau, il suffit d'un rondin et d'une chaîne pour le dépêtrer sans trop de peine.

Fig. 2: Le tracteur et sa remorque ne doivent pas être utilisés comme moyen de transport pour sociétés. Cela fut dit avec une telle netteté par haut-parleur que l'on voit ici les «voyageurs» en train de quitter rapidement la remorque.

- aux représentants de la presse
- aux représentants des écoles d'agriculture
- aux représentants des sections alémaniques de l'ASPT
- aux chefs de cours des sections de l'ASPT

Pour leur précieuse collaboration, je tiens à remercier dès maintenant:

- Mr Ineichen, qui a mis à disposition les terrains, les machines et le personnel de service
- MM. Hefti, Signer et Zeller, de l'IMA
- Les conducteurs de tracteurs Wüthrich, Moos, Gertsch, Bachmann, Wepfer et Peterhans
- l'Ecole d'agriculture de Muri, qui a mis des élèves à disposition.

La sécurité de circulation — avant tout lors de l'utilisation des tracteurs et des machines agricoles — est l'une des plus nobles tâches dont s'est toujours occupée l'Association suisse de propriétaires de tracteurs en vue de sauver de précieuses vies humaines et de préserver nos agriculteurs de souffrances physiques et morales. Depuis 1945, notre association s'est employée de façon très active à accroître la sécurité de circulation. C'est à ce moment-là que furent organisés les premiers cours d'éducation à la circulation routière. Ils furent suivis par de nombreuses conférences avec projections, auxquelles assistèrent des milliers et des milliers de spectateurs. De multiples épreuves de capacité et d'habileté furent en outre mises sur pied par beaucoup de sections. Dans certains cantons, notamment dans le canton de Berne, des cours concernant la conduite des tracteurs sur les routes furent aussi organisés par les sections. Chaque numéro du périodique «LE TRACTEUR et la machine agricole», organe de notre association, contient des suggestions tendant à augmenter la sécurité routière. A ces différentes activités s'ajoute la propagande faite lors d'expositions (SLA, BEA, OLMA) au moyen de panneaux, d'affiches, d'imprimés, etc. Il ne faut enfin pas omettre de mentionner l'action en faveur de la vente de dispositifs réfléchissants, action qui fut lancée au printemps de 1955 et a eu pour résultat que 60,000 de ces dispositifs ont pu être cédés jusqu'ici aux agriculteurs. Le cours-démonstration prévu pour aujourd'hui n'est ainsi qu'un élément de la chaîne que constituent les efforts répétés que nous déployons en vue d'améliorer les conditions de sécurité sur les routes. Aussi nous est-il permis de supposer que c'est grâce à ces efforts que le nombre des tracteurs agricoles impliqués dans les accidents routiers n'a augmenté que de façon insignifiante malgré le rapide développement pris par la motorisation.

En 1956, par exemple, ce chiffre a même baissé de 381 à 357, bien que l'effectif des tracteurs en service se soit accru de 3,440 unités par rapport à l'année précédente.

Quelques personnes du nombre de celles qui participent à ce cours-démonstration se sont peut-être demandé comment il se fait que l'Association suisse de propriétaires de tracteurs s'occupe aussi de la prévention des accidents puisque l'IMA compte maintenant une section qui fut créée exprès à cet effet. Nous répondrons que nous y sommes obligés à la fois par nos statuts et par notre contrat avec la Mutuelle Vaudoise Accidents. Du reste, un monopole n'est guère souhaitable. Et puis, y a-t-il quelque chose de plus noble qu'une compétition dont le but est de conserver des vies humaines?

Ces quelques explications préliminaires étant données, je déclare la présente manifestation ouverte.»

Le président de la commission technique avait à peine fini de parler que les moteurs se mettaient déjà à pétarader et que le programme, dont les 70 points se rapportaient à certains aspects de l'activité des conducteurs de tracteurs, commençait à se dérouler d'une façon ininterrompue — exception faite de la pause de midi — pour se terminer à 15 h. 30. Il fut montré aux assistants ce qu'on ne doit pas faire dans l'intérêt de la sécurité et comment telle manœuvre ou tel travail peut être exécuté sans présenter aucun danger tant pour le conducteur que pour les tiers, à condition que l'on fasse preuve d'un minimum de bonne volonté et de réflexion. Dans le but d'inculquer ces recommandations de façon plus efficace, les «speakers» se relayaient au haut-parleur chaque fois que 3 ou 4 points du programme étaient liquidés. Les instructions aux conducteurs de tracteurs étaient données par signaux optiques, ce qui permettait de décharger agréablement ces messieurs du haut-parleur. La manifestation se déroula de manière captivante et sans arrêts. Mais le froid qui régnait rendit cependant quelques interruptions nécessaires, tant l'après-midi que le matin, ce qui permit aussi au patron de la buvette ambulante d'écouler sa marchandise. Afin de ne pas nous décerner nous-mêmes des éloges au sujet de cette manifestation, nous laisserons parler deux représentants de la presse qui y assistèrent:

Le représentant de la «**Revue Automobile**» (édition en langue allemande):

Une journée instructive consacrée à la prévention des accidents.

Il a déjà été fait allusion au cours de l'article précédent à la somme de travail utile qu'a notamment accompli l'Association suisse de propriétaires de tracteurs en vue d'accroître la sécurité routière, soit avant tout en inculquant les différentes règles à observer lorsqu'on conduit un tracteur. Des cours spéciaux concernant la circulation sur les routes avec ces véhicules ont été ainsi organisés par la dite association. A cet égard, il nous a été donné d'assister tout récemment à un cours-démonstration de ce genre, dédié à la prévention des accidents, et qui eut lieu sur le domaine du Sentenhof, à Muri (Argovie). Organisé de façon impeccable, cette manifestation fut pour tous les assistants, tant professionnels que profanes, une leçon de choses efficace. Aussi ses organisateurs peuvent-ils être assurés que l'appel que lança en terminant le président de la commission technique de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs en invitant tous les participants à veiller à ce que les enfants ne s'approchent pas des machines, à ce que les véhicules soient signalés dans l'obscurité, et à ce que l'on fasse preuve en toutes circonstances d'égards envers autrui, sera dûment entendu.

Cette démonstration était surtout placée sous le signe de la technique de conduite des tracteurs sur les terrains en pente. Mais les dangers guettant les enfants qui conduisent ces machines ou sont transportés par elles furent aussi mis tout particulièrement en relief. D'un



Fig. 3: Les parties de vêtements des personnes se tenant à l'arrière du tracteur peuvent être facilement happées par une prise de force dépourvue de dispositif protecteur et ces dernières être alors gravement mutilées. Le mannequin de paille que l'on aperçoit sur cette photo vient justement de subir ce triste sort.

Fig. 4: Les performances réalisées par le tracteur à un essieu attelé à une remorque à essieu moteur ont «estomaqué» bien des assistants. Cependant, chacun ne s'est pas rendu compte que la personne au volant de la machine de démonstration était un conducteur routinier. La conduite d'un tel ensemble tracteur exige en effet une certaine pratique.

autre côté, la question «tracteur et route» fut traitée avec habileté et grande objectivité en insistant sur les points essentiels qui doivent retenir l'attention des conducteurs (bifurcation à gauche, priorité de passage, manœuvre de dépassement, circulation le long du bord droit de la route et éclairage des véhicules). La démonstration pratique de la façon d'observer ces règles de circulation fut toujours l'occasion de rappeler aux conducteurs de véhicules agricoles qu'en raison de la vitesse réduite à laquelle ils roulent, il leur faut montrer des égards particuliers envers les usagers qui circulent plus vite.

Les conseils pratiques qui furent également donnés en passant aux centaines de personnes qui participaient à ce cours-démonstration témoignent de la compréhension et de la bonne volonté dont ses organisateurs font preuve à l'endroit de la circulation routière. Les agriculteurs ont été ainsi rendus attentifs au fait qu'il est de leur devoir, en semant ou en repiquant des plantes à hautes tiges à des bifurcations ou à des croisées de routes, de veiller à ce qu'elles ne puissent gêner ultérieurement la vue. Il est donc à recommander de semer ou de planter des végétaux à tiges basses aux abords immédiats de ces embranchements. D'autre part, si une route est souillée par des apports de terre lors de travaux effectués sur un champ riverain, il faut disposer un signal sur ce tronçon de route, en raison des risques de dérapage qu'il présente, et nettoyer la route après l'achèvement des travaux. Ce qui est encore mieux, cependant, c'est de ne pas travailler le champ jusqu'au bord de la route et de laisser une bande d'herbe entre les deux. On pourra ainsi y tourner avec les chevaux ou le tracteur sans amener de la terre sur la chaussée et également sans perturber le trafic. Les conducteurs de tracteurs furent aussi instamment priés de ne pas circuler dans les villes et les localités importantes aux heures de pointe avec leurs véhicules à allure lente.

Au cours de la discussion qui se déroula à l'issue de la manifestation, les propos échangés reflétèrent nettement l'impression durable que cette dernière avait produite sur les participants. Aussi reste-t-il à souhaiter que ce cours-démonstration soit suivi aussi rapidement que possible de nombreuses démonstrations du même genre mises sur pied par les sections cantonales de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs. Un tel enseignement pratique est d'une valeur particulière par le fait qu'il n'attire pas seulement l'attention sur divers dangers, mais qu'il indique à tous ceux qui doivent conduire des tracteurs comment ils peuvent contribuer individuellement à accroître la sécurité routière.»

J.M.

Le représentant du «Service alémanique d'informations agricoles»:

«Une démonstration riche d'enseignements

Grâce notamment à son secrétaire central plein d'initiative, l'Association suisse de propriétaires de tracteurs s'est donnée depuis des années pour tâche de contribuer pratiquement et théoriquement à l'accroissement de la sécurité dans les exploitations agricoles, en particulier lors de l'emploi des tracteurs. Si l'on a pu, par rapport aux années précédentes, enregistrer en 1956 une régression des accidents où ces machines étaient impliquées — bien que le nombre des tracteurs agricoles en service n'ait cessé d'augmenter —, cela est certainement dû dans une large mesure à cette activité méritoire. En dépit des remarquables résultats obtenus, l'association en question ne se relâche pas pour autant dans ses louables efforts. C'est ainsi qu'elle organisa tout récemment sur le domaine du Sentenhof, à Muri (Argovie), une démonstration en tous points réussie sur la technique de conduite des tracteurs agricoles. Des exemples nombreux — le programme de cette manifestation comprenait 70 points ! — montrèrent non seulement quel doit être le comportement correct du conducteur de tracteur sur les routes, mais avant tout comment il faut circuler sur les pentes selon les règles. La façon dont on attira l'attention des participants sur les divers dangers que présente le maniement des instruments de travail pour tracteurs fut non moins remarquable.

Il est à espérer que cette démonstration, à laquelle assistèrent des représentants de la Division de l'agriculture du DEP, de la Division de la police du DJP et d'autres organisations, sera bientôt suivie de manifestations analogues mises sur pied par les différentes sections cantonales de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs afin qu'un nombre aussi élevé que possible de conducteurs de tracteurs puissent être éclairés sur ces problèmes.

Lorsque la démonstration fut terminée, les participants, qui étaient plus de 300, eurent l'occasion de visiter la station d'entretien pour machines agricoles installée par Mr Ineichen, propriétaire du domaine du Sentenhof. Les promoteurs de cette réalisation espèrent créer sous peu plusieurs stations similaires également dans d'autres régions du pays, car l'entretien correct des tracteurs revêt comme on le sait une importance tout aussi grande au point de vue de l'économie d'emploi qu'en ce qui concerne la prévention des accidents.»

Mr. G.-C. Frizzoni, président de la commission technique, clôtura ce cours-démonstration — si bien réussi et favorisé par le temps — par les paroles suivantes:

«En terminant, je voudrais adresser des remerciements à tous les participants pour l'attention dont ils ont fait preuve. Notre vœu le plus cher est que cette journée ait ouvert les yeux de certains ou qu'elle ait tout au moins contribué à éveiller plus d'intérêt et de compréhension à l'égard de la sécurité de circulation.

Je me fais un devoir de remercier encore une fois les actifs organisateurs de ce cours-démonstration, et plus spécialement Monsieur Ineichen. Son défunt père, disparu trop tôt, fut un zélé promoteur de la prévention des accidents. C'est pourquoi nous nous réjouissons qu'un nouvel effort, même modeste, en vue de sauver des vies humaines, ait été tenté ici, sur ce sol qu'il cultiva avec une si grande compétence et tant d'énergie.

A vous tous qui m'écoutez, je recommande de quitter ce lieu en prenant sincèrement les trois résolutions suivantes:

- 1. de ne pas laisser les enfants s'approcher des tracteurs.**
- 2. de signaler suffisamment les véhicules agricoles dans l'obscurité.**
- 3. de faire preuve d'égards envers les autres usagers de la route.**

N'oubliez pas que des vies humaines sont en jeu lors de l'exécution de travaux avec le tracteur ... et peut-être aussi la vôtre!»

Mr. W. Michel, qui représentait la Division fédérale de l'agriculture, tint à féliciter l'Association suisse de propriétaires de tracteurs de ce cours-démonstration si instructif. Il releva que la dite organisation donnait ainsi

une preuve de plus de son initiative et de son activité. Il lui était en outre particulièrement agréable de constater l'étroite collaboration qui existait avec l'IMA, lequel avait organisé peu de temps auparavant une démonstration instructive sur la traction en terrain incliné. Rr.

L'article suivant nous est encore parvenu à propos de la manifestation en question:

Quelques réflexions personnelles à propos de la démonstration d'avant-garde du Sentenhof/AG

Lors de cette manifestation, on s'est vraiment senti entre gens de mêmes milieux, qui ont les mêmes intérêts et le même amour de la terre. La façon dont tout nous fut clairement expliqué par des spécialistes et démontré par des conducteurs routinés mérite les plus grands éloges. Qu'il me soit permis de faire remarquer à ce sujet qu'un tel cours-démonstration sous-entend de gros efforts préparatoires et avant tout un travail de pionnier. Il a fallu pour cela une poignée d'hommes résolus et avides de progrès, soutenus par des épouses avisées, qui se sont dévoués pendant de nombreuses années pour atteindre un but déterminé en ne regardant à sacrifier ni du temps ni de l'argent. On n'a pas attendu que les alouettes vous tombent toutes rôties dans la bouche et on a travaillé la main dans la main afin de mener à bien les tâches dont certains se contentent de parler lors de banquets sans passer ultérieurement aux actes.

Les différentes choses qu'il nous a été donné de voir et d'entendre à cette occasion représentent donc la moisson de ce qui fut dûment semé en son temps. Ceux qui bénéficient de ces résultats doivent en être aussi reconnaissants que la jeune génération, laquelle profitera des réalisations des aînés pour aller plus loin encore dans la voie du progrès. Le lieu de la démonstration n'aurait pu être mieux choisi puisqu'il s'agissait du domaine de l'inoubliable pionnier que fut François In e i c h e n. Puisse le succès rester le compagnon fidèle de l'ASPT comme le temps favorable le fut pour nous au cours de cette mémorable journée ! Walter Michel

Entendu à la Radio . . .

Annonce

A la radio-diffusion hessoise se déroula, lors d'un dialogue avec un technicien de tracteurs sur le thème «le cœur du tracteur est le moteur», une intéressante discussion!

«A): Il est bon qu'on revienne encore une fois sur la question de l'usure et de la formation de résidus.

B): Oui, et maintenant nous pourrions encore employer à côté de bons carburants et de bonnes huiles détergentes «HD», des additifs au carburant, comme AUTOL-DESOLITE, qui préviennent la formation des dépôts charbonneux. Ces additifs empêchent donc le calaminage et de ce fait, l'usure prématurée. Cela est prouvé par les expériences faites jusqu'à ce jour. Car, comme les huiles «HD» empêchent la formation de résidus dans leur propre zone, les additifs au carburant agissent de même dans la partie supérieure du cylindre, assurant également le maintien des injecteurs en parfait état de propreté et un fonctionnement impeccable du moteur.

A): Très intéressant. Il y a toujours des progrès.»

Ce n'est donc pas étonnant si des milliers de propriétaires de moteurs emploient de façon constante l'additif AUTOL-DESOLITE breveté dans 12 pays différents. Ses avantages sont indiscutables. AUTOL-DESOLITE est un produit actif qui améliore le processus de combustion, protège le système d'injection contre la corrosion, permet une économie des frais d'entretien et donne au moteur une marche plus souple ainsi qu'une puissance supérieure avec un minimum de consommation de carburant.

(Demandez, sans engagement de votre part, la documentation technique sur AUTOL-DESOLITE chez Autol S.A., Allschwil/Bâle.